

## Le comte de Paris fête ses 60 ans

C'est au cœur de la belle cité de Carcassonne que le prince a fêté ses 60 ans entouré de sa famille et de ses proches.



Le prince et Mme la comtesse de Paris. – Le prince Gaston, dauphin de France, avec (de gauche à droite) ses frères et sœurs, les princes et princesses Antoinette, Jacinthe, Joseph et Louise Marguerite, rejoints par le prince Alphonse, né en 2023

## Célébration de l'année du Maroc à Dreux, le 19 juin

Mgr le Comte de Paris a accueilli Son Excellence Samira Sitaïl, ambassadeure du Maroc en France au Domaine royal de Dreux, à l'occasion d'une journée mémorielle et culturelle dédiée aux liens historiques entre nos deux nations



Source : Ville de Dreux - Photo : Imad EL HADI

## Le comte de Paris à Rennes, les 20 et 21 juin 2025

Les 20 et 21 juin dernier, Mgr le Comte de Paris s'est rendu à Rennes pour y célébrer les 75 ans de l'abrogation de la loi d'exil avec la rédaction du quotidien *Ouest-France*, échanger avec des chercheurs en écologie halieutique et rencontrer des militants et sympathisants royalistes. Nous publions ci-dessous quelques photos de ce bel évènement.

### Rencontre avec la rédaction du quotidien *Ouest-France*



L'accueil du prince par François-Xavier Lefranc, président du directoire de Ouest-France, Jeanne-Emmanuelle Hutin, directrice de la recherche éditoriale, (petite-fille du député MRP Paul Hutin Desgrées, rapporteur du texte d'abrogation de la loi d'exil en 1950) et Céline Bardy, rédactrice en chef déléguée.

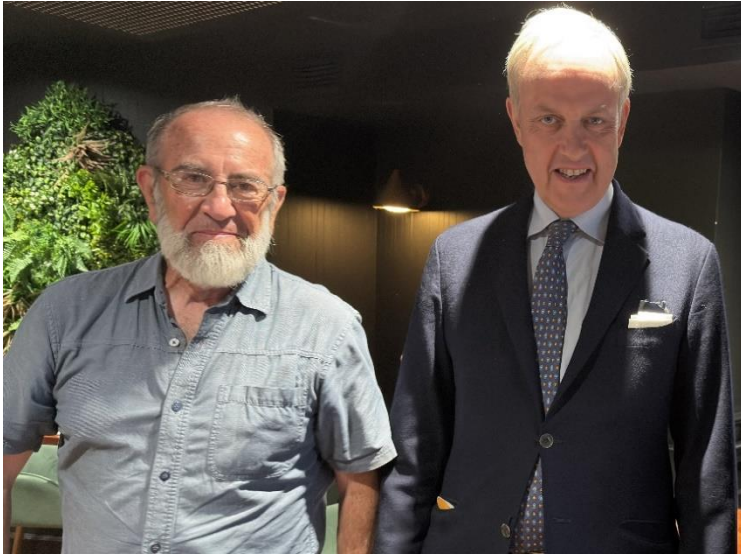


Le prince assiste à la conférence de rédaction et François-Xavier Lefranc lui présente les projets du groupe Ouest-France



La visite de l'imprimerie d'Ouest-France et la signature du livre d'or.

## Entretien avec des chercheurs sur les questions halieutiques



Le prince s'est entretenu avec des chercheurs en écologie halieutique de l'institut Agro de Rennes et de l'IRD. Ici avec François Gerlotto, directeur de recherches en écologie marine de l'IRD

## Échange avec les militants et sympathisants royalistes



Déjeuner de travail et pot amical avec les royalistes de l'Ouest.



## Le souvenir de l'émir Abd el-Kader, à Amboise

Mgr le comte de Paris a participé, le 14 juin, au château royal d'Amboise à un évènement intitulé « sur les traces de l'émir Abd el Kader », en présence de la princesse Jasmine Murat, venue pour l'occasion.



### L'association Gens de France



**Gens de France** est une association que le comte de Paris a créé en 2003 pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger. Grâce aux bonnes volontés qu'elle rassemble, l'association soutient le prince dans ses engagements au service de notre pays, dans les territoires, au niveau national ou à l'étranger, dans des domaines aussi variés que le patrimoine, l'environnement, le handicap ou la défense. Cela l'amène parfois à réaliser un travail d'information ou de conseil auprès de ses interlocuteurs privés ou publics.

Pour en savoir plus et adhérer/soutenir, rendez-vous sur le site : <https://comtedeparis.com/presentation-de-lassociation-gens-de-france>

## La souscription 2025 de la NAR

### La NAR agit, soutenez-nous!

Après une petite inquiétude dans les semaines qui ont suivi le lancement de notre souscription, les dons de nos amis commencent à affluer et nous publierons une première liste dans notre premier numéro de la rentrée.

Avant vos départs en congés, n'oubliez pas d'envoyer vos dons à la NAR, ils seront bien reçus !

Pour rappel, **nous avons besoin cette année de 10 000 euros** pour équilibrer nos charges et engager les projets de développement sur lesquels nous travaillons dès à présent. Mais, il faut également continuer d'élargir le cercle de nos lecteurs. A cette fin, que chacun de nos amis, à l'occasion de leur réabonnement, nous adresse les coordonnées de trois à quatre personnes qui pourront bénéficier d'un service du journal pendant trois mois. Cette contribution à notre travail de prospection, couplée à la diffusion du journal sur les réseaux sociaux, nous a permis, ces dernières années, d'accéder à un vivier de plusieurs centaines de nouveaux lecteurs.

Pour souscrire, il suffit de nous adresser :

- un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription » ;
- ou un virement direct sur le compte de la NAR auprès de la banque postale (IBAN : FR26 2 004 1 000 01001931 4202 066 / BIC : PSSTFRPPPAR), en précisant « pour la souscription ».

Dans chacun des cas, merci de préciser directement ou via le bulletin de souscription transmis avec notre n°1300 vos coordonnées et si vous acceptez ou non de figurer sur nos listes de souscripteurs.